

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Procédure de consultation

### Département fédéral de justice et police

#### **Loi fédérale sur l'usage de la contrainte policière dans les domaines du droit des étrangers et des transports ordonnés par une autorité fédérale (loi sur l'usage de la contrainte, LUsC)**

Il importe de régler clairement et uniformément le recours à la contrainte policière lors de rapatriements d'étrangers. Les dispositions proposées sont également applicables aux transports de personnes soumises à une mesure restreignant leur liberté, opérés sur territoire suisse à la demande d'une autorité fédérale.

Date limite: 28 février 2005

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: téléphone 031 322 41 37, fax 031 322 84 01, [www.ofj.admin.ch](http://www.ofj.admin.ch)

7 décembre 2004

Chancellerie fédérale

## Procédure de consultation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.12.2004
Date	
Data	
Seite	6535-6535
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 209

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.